

ADDENDA No. 1

No de la DR: SEN-068 23/24

Titre: Paie et Pension – Sénateurs

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

Questions et Réponses

Q1: Dans le but de mieux comprendre et répondre de manière adéquate à vos besoins, pourriez-vous partager davantage d'informations sur les exigences de sécurité spécifiques du Sénat du Canada?

A1: Le Sénat a ses propres politiques et règles en matière de cybersécurité et de gestion de l'information. De plus, il s'inspire des normes établies par la fonction publique du gouvernement du Canada pour les environnements "Protégé B", ainsi que sur les meilleures pratiques du secteur privé.

Q2 : Pouvez-vous nous dire quel est le système de Paie et gestion de la pension présentement utilisé par le Sénat du Canada?

A2 : Le système de paye, pour les sénateurs et sénateurs retraités, utilisé depuis les 20 dernières années est Paymate. Le système de gestion pour la pension est un système qui a été développé à l'interne.

Christine Tremblay
Conseillère principale en approvisionnement
Le Senat du Canada
Proc-app@sen.parl.gc.ca